

Genèse de la scripta catalane: entre émergence langagière et mutation féodale

I] LA GENESE DES SCRIPTAS : MODELISATION SOCIOLINGUISTIQUE

S'il est légitime de parler de "mort du latin" et de "naissance des langues romanes", cette présentation comporte un certain nombre de risques épistémologiques qui tiennent à l'emploi très partiellement approprié d'une terminologie médicale pour un processus langagier de nature profondément distincte. En effet les mots de "mort" et de "naissance" renvoient immédiatement à la vie humaine. Or, ce n'est que dans ce dernier cas qu'il y a discontinuité : un être humain meurt ; un autre être lui succède dans une discontinuité physique violente. Mais tel n'est absolument pas le cas à propos du passage du latin au roman : c'est la même parole qui continue à travers les brisures vitales des individus. Il est même inexact de parler de vieillesse d'une langue : elle est toujours jeune, puisque chaque génération de locuteur la reparle à neuf. Même l'image d' "aube des langues romanes!" a des implications négatives, car elle signifie qu'avant, les langues étaient dans la nuit. Il n'y a jamais eu de césure de la parole, ni de vieillissement, ni de nuit².

¹. Cette catégorie d'images récurrentes apparaît sporadiquement dans des travaux par ailleurs fort importants et bien documentés comme M. GOYENS, W. VERBEKE (éd.), *The dawn of the written vernacular in Western Europe*, Louvain, 2003, dans lequel on lira la synthèse importante de M. VAN UYTFANGHE, *Le latin et les langues vernaculaires au Moyen Age: un aperçu panoramique*, p. 1-38.

². Sur cette problématique des modes de représentation analogiques, M. BANNIARD, *Questions de métalangage en linguistique diachronique*, in DAGNAC A. & ALII (éd.), *Questions de classification en linguistique : méthodes et descriptions (Mélanges C. Molinier)*, Bern... (Peter Lang, 2005, p. 1-17 et R. WRIGHT, *El romance : nuevo sistema, o nueva coleccion de rasgos ? in Aemilianense*, t. 1, 2004, p. 665-687.

Pourtant en l'an mille, la langue parlée par les locuteurs des communautés catalanes était d'un type très différent de la langue parlée par leurs lointains ancêtres sur le même espace un demi-millénaire plus tôt. Dans le flux pluriséculaire de la parole s'est installée une singularité ou, pour le dire mieux, le latin parlé tardif est devenu le catalan parlé archaïque. Ce changement est constatable à un quadruple niveau:

- 1) Communicationnel : la communication verticale latinophone est rompue³.
- 2) Typologique en diachronie : la typologie contrastive montre que désormais un pan significativement important des traits latins a été remplacé par des traits romans⁴.
- 3) Typologique en synchronie : un pan significativement importants des traits de la langue parlée la différencie des autres ensembles romans même les plus proches (castillan, italien, français - l'occitan à ce stade ne se distingue que peu du catalan)⁵.
- 4) Scripturaire : la langue écrite des siècles correspondant montre clairement l'ensemble de ces changements.

Cette dernière affirmation soulèvera plus d'une remarque, mais elle reprend une règle proposée ailleurs, "les langues romanes ont toujours été écrites, mais en latin⁶". Elle est le fruit de longs travaux proposés par une discipline relativement nouvelle, la sociolinguistique diachronique, sur les méthodes, les résultats et les problèmes de laquelle il est impossible de faire un état détaillé

³. Cette chronologie reprend les conclusions de M. BANNIARD, *Viva voce. Communication écrite et communication orale du IV^e au IX^e siècle en Occident Latin*, Paris, 1992, p. 485-493.

⁴. *Viva voce*, p. 521-522.

⁵. On dispose de la mise au point commode sur ce point d'A. BADIA I MARGARIT, *Occità i català : raons historico-lingüístiques d'una separacion*, in M. ZIMMERMANN (éd.), *La Catalogne et la France méridionale autour de l'an Mil*, Barcelone, 1991, p. 340-350.

⁶. M. BANNIARD, *Changements dans le degré de cohérence graphie/ langage : De la notation du phrasé à la notation de la phonie (VIII^e-XI^e siècle)*, in *Medioevo Romanzo*, t. 27, 2003, p. 178-199, p. 199.

ici⁷. Mais l'essentiel est que cette discipline s'est efforcée de ramener la singularité de la philologie diachronique romane aux règles les plus générales établies par la linguistique synchronique sous ses différentes variantes (linguistique générale, dialectologie, sociolinguistique urbaine).

C'est l'application de ces règles qui autorise aujourd'hui une exploitation linguistique renouvelée des chartes latines catalanes, déjà illustrées par tant de travaux menés par les historiens⁸. Elle consiste à poser qu'à partir du VIII^e siècle, la langue parlée commune, désormais le protocatalan, est consignée par écrit sous un vêtement graphique latin. En d'autres termes, ce qui a été encore tout récemment décrit comme du très mauvais latin⁹ (du "latin vulgaire") s'avère en fait de l'excellent protocatalan (VIII^e s.), puis catalan archaïque (IX^e-XII^e s.)¹⁰. Une telle présentation rompt avec un certain nombre d'habitudes héritées de la philologie romane traditionnelle. Elle a des raisons épistémologique (leur développement n'a pas sa place ici), au premier rang desquelles un triple refus¹¹ :

- 1) Du dualisme linguistique hérité du XIX^e siècle ;
- 2) De la réduction de la langue à sa représentation orthographique ;

⁷. Etat des lieux dans M. BANNIARD, *Délimitation temporelle entre le latin et les langues romanes*, in HM GLESSGEN (dir.), *Handbuch der Romanische Sprachgeschichte*, Berlin/ New-York, 2003, p. 544-555, avec les références aux fondateurs de l'école européenne de sociolinguistique.

⁸. Simplement pour signaler aux lecteurs philologues l'ampleur de ce domaine, JM SALRACH, *El procés de formació nacional de Catalunya, Segles VIII-IX*, Barcelone, 2 vol., 1978 ; P. BONNASSIE, *La Catalogne au tournant de l'an Mil*, Paris, 1990 (remaniement de sa thèse *La Catalogne du milieu du X^e à la fin du XI^e siècle. Croissance et mutations d'une société*, 2 vol., Toulouse, 1975-1976 ; M. ZIMMERMANN, *Lire et écrire en Catalogne (IX^e-XII^e siècle)*, 2 vol., Madrid, 2004.

⁹. Ces qualificatifs apparaissent très fréquemment sous la plume de la grande étude de M. ZIMMERMANN. Une lecture cursive de ce grand livre permet de comprendre combien cet historien, pourtant familier de cette latinité et expert en cette culture, a été influencé par le prisme de la philologie traditionnelle, tant latine que romane.

¹⁰. Cette thèse rejoint donc l'opinion défendue, entre autres publications, par R. WRIGHT, *Textos asturianos de los siglos IX y X: Latin barbaro o romance scritto ?* in *Lletres asturianas*, t. 41, 1991, p. 21-34.

¹¹. Une grande partie de ces principes a été explicitée dans de nombreux travaux majeurs. Il suffira de citer ici R. WRIGHT, *Late Latin and Early Romance in Spain and Carolingian France*, Liverpool, 1982, *Latin and the Romance Languages in the Early Middle Ages*, Londres/ New-York, 1991 ; *Early*

3) De la confusion fréquente quoiqu'involontaire entre linguistique et éthique en philologie diachronique traditionnelle (tant latine que romane). A ces motifs déjà solidement fondés, s'ajoute le fait pratique que le courant heuristique est désormais lancé, notamment dans le domaine hispanique¹².

Cela conduit le chercheur à ne pas surévaluer l'apparition d'un mot écrit non plus en orthographe (parfois vaguement) latinisante, mais en scripta (souvent franchement) romane¹³. Certaines Vies de saint mérovingiennes copiées vers 700 contiennent des phrases structurellement protofrançaises, même si leur vêtement écrit les maintient pour l'oeil dans la continuité latine¹⁴. Inversement d'ailleurs, des inscriptions ou des copies truffées de "fautes d'orthographe" appartenant aux siècles de transition confirment une structure de type latin, si justement le chercheur résiste à la double tentation de confondre orthographe et parole et de s'ériger en juge (ce rôle aurait dû être laissé aux grammairiens antiques, à Lorenzo Valla...et aux académiciens). L'émergence d'un mot écrit délibérément en scripta romane représente moins une naissance langagière qu'une naissance culturelle¹⁵.

Avant de scruter quelques échantillons, il convient de rappeler qu'aucune écriture ne note la

Ibero-Romance, Newark, 1995 ; *A sociophilological Study of Late Latin*, Turnhout, 2003.

¹². Comme en témoigne une série de publications récentes, dont H. PERDIGUERO VILLAREAL, *Lengua romance en textos latinos de la Edad Media. Sobre las orígenes del Castellano escrito*, Burgos, 2003.

¹³. C'était en partie le point de vue observé dans le grand article de F. SABATINI, *Dalla 'scripta latina rustica' alle 'scriptae romanze*, in *Studi Med.*, 1968, t. 3, 9, p. 320-358.

¹⁴. Cela vient d'être brillamment démontré par la thèse de M. VAN ACKER, *"Vt intelligant cuncti". Le fonctionnement de la communication verticale dans la Gallo-Romania des VII^e et VIII^e siècles : analyse (socio)linguistique de quatre Vies latines en confrontation avec l'ancien français*, soutenue à Gand en avril 2004 et dont on attend la publication avec impatience.

¹⁵. Sur cette problématique, on pourra se reporter aux *Actes du congrès d'Oxford (Mars 2002)*, M. ZACCARELLO, M. MAIDEN (éd.), *La mise par écrit des langues romanes*, in *Medioevo Romanzo*, t. 27, 2003

parole, puisqu'écrire c'est avant tout symboliser : le signe écrit entretient avec la voix un rapport de corrélation plus ou moins étroit (ou plus ou moins lâche), mais elle n'est pas plus "parlante" que le tableau d'une pipe ne permet de fumer¹⁶. Notre civilisation moderne où l'écrit s'est à la fois démocratisé et enraciné comme valeur de référence depuis deux siècles nous contraint à de grands efforts de distanciation parce que nous sommes sans cesse menacés de juger du langage d'après les signes écrits. Seconde précaution majeure, ne pas mélanger les genres : il ne faut pas comparer le langage de Virgile à celle d'une donation du X^e siècle. Par essence, l'infériorité stylistique et langagière de la seconde étant acquise d'avance, elle conduit à des interprétations inappropriées, et contribue, entre autres à entretenir le mythe d'une "parole vulgaire" simplifiée sinon simpliste (on trouve à l'arrivée ce qui était déjà posé au départ, mais sous l'effet involontaire d'un artefact méthodologique).

Ces préalables établis, lisons quelques extraits de nos chartes¹⁷. Sur les choix effectués, il convient d'ajouter les deux précisions suivantes.

1) Le *corpus* édité présente des fluctuations de niveau importantes. Certaines introductions, voire certains passages présentent des traits qui les rattachent indiscutablement à la tradition grammaticale de la latinité tardive. L'intérêt de ces segments est double : il montre d'abord que cette latinité conservatrice n'est pas ignorée (au moins modestement), conclusion que confirme par ailleurs la permanence de sauvegardes culturelles dans la Catalogne de l'époque¹⁸ ; il autorise la

¹⁶. C'est pourquoi il est difficile d'accepter sans réserves la typologie proposée par P. KOCH, W. OSTERREICHER, *Sprache der Nähe - Sprache der Distanz. Mundlichkeit und Schriftlichkeit im Spannungsfeld von Sprachtheorie und Sprachgeschichte*, in *RJb*, t. 36, 1985, p. 15-43.

¹⁷. Tous les passages cités ici sont repris de la grande thèse de M. ZIMMERMANN, *Lire et écrire...* Les renvois sont donc systématiquement faits ainsi : MZ, p. 00. L'ordre de présentation des documents et leur numérotation sont indépendants de la thèse référencée.

¹⁸. C'est l'objet de toute une partie du livre de MZ, p. 467-1014.

déduction tout aussi importante que l'emploi d'un langage (dit "fautif") très évolué (en fait protoroman) est le fruit non d'un désarroi, mais d'un choix.

2) Les limites de cet article imposent de cisailer fortement l'échantillon. Mais insistons, c'est l'ensemble du corpus qui offre un tissu langagier romanisant, avec des fluctuations ponctuelles qui en augmentent ou diminuent le rendement heuristique (le rapport entre oralité directe et écriture médiatrice est plus ou moins serré, mais presque jamais distendu à l'excès).

3) Contrairement à une voie d'approche souvent appliquée en philologie et en linguistique diachroniques, les *exempla* sont toujours pris dans leur réalité continue sans écharpage (liste des "fautes" pour la phonétique, pour les déclinaisons, pour les conjugaisons...). Il est indispensable de protéger ces énoncés contre les découpages qui, si légitimes soient-ils, risquent de nous rendre sourds à ce qu'ils disent et pour cela tenir essentiellement compte de leur phrasé. Destinés à la lecture semi-publique à haute voix, ils ont une couleur et une cohérence énonciatives que tout découpage efface, avec pour effet secondaire l'impossibilité des les comparer aux énoncés écrits en scripta catalane. Or, pour peu que ces derniers soient également saisis dans leur continuité orale (même reconstituée, mais l'ordre des mots efface l'opacité opposée par l'écrit), les deux romanités (en graphie latinisante et en graphie romanisante) sont manifestement en écho intense¹⁹.

II] TOPOGRAPHIE : TERROIRS, LIMITES, ORIENTATIONS.

1] *Donamus tibi modicata una de terra ad domos tuos et abitacionis faciendum uel arboribus complantandum uel edificandum.*²⁰

¹⁹. Sur cette méthode d'interprétation, R. PENNY, *Ambigüedad grafemática : correspondencia entre fonemas y grafemas en los textos peninsulares anteriores al s. XIII*, in H. PERDIGUERO VILLAREAL (éd.), *Lengua romance...*, p. 221-228.

²⁰. Daté de 1008, MZ, p. 193.

Quoique ceci comporte des risques et soit peu pratiqué²¹, une traduction (même révisable) aidera le commentaire (en vérité, il aurait fallu traduire en acrolecte catalan médiéval...) : *Nous te donnons une moitié de terre pour construire tes différentes habitations, y effectuer tes plantations et autres constructions.*

Le lexique est à la fois pan-latin et pan-roman.

On notera comme nettement roman le "génitif" [*modiata una de terra*], non seulement exprimé par une préposition, mais de plus en ordre descendant [déterminé + déterminant].

Il n'y a pas lieu de s'interroger sur les éventuelles confusions de cas. Les désinences sont avant tout graphiques, pour l'oeil. Le *-is* était de toutes façons prononcé [es], ce genre de "confusion" étant fréquent un peu partout, comme en latin mérovingien. Le [-ibus] est dans la même situation : il est mis en parallèle avec le [-is], ce qui indique que le rédacteur, qui a la mémoire culturelle d'un graphème de ce type, ne le relie pas du tout à un cas oblique fonctionnel, mais simplement à un marqueur de légitimité écrite. Ainsi les séquences [*abitacionis faciendum*] et [*arboribus complantandum*] forment des syntagèmes équivalents avec un ordre [Objet Verbe] qui appartient au roman archaïque. Le plus probable est que *arboribus* était prononcé à haute voix [albores], comme d'ailleurs toutes ces désinences en trompe-l'oeil.

Dans quelle mesure les formes en [-ndum] restent-elles efficaces ? D'abord, si elles sont réalisées, c'est avec une prononciation romane [*fatsEndo*]. Pouvaient-elles être lues sous la forme moderne [*ad facere*] ? Dans ce cas la lecture à haute voix deviendrait une véritable traduction. Il est plus vraisemblable que ces tournures solennelles figées étaient encore recevables par les destinataires (leur mémoire en était protégée par l'usage répétitif).

²¹. Entre autres travaux de référence qui aident le linguiste à analyser ces documents, on trouve des éclaircissements précieux apportés dans des mises au point comme JJ LARRÉA, *Cadres de vie en Espagne chrétienne*, in P. BONNASSIE, P. TOUBERT (éd.), *Hommes et sociétés dans l'Europe de l'an Mil*, Toulouse, 2004, p. 137-162 (désignations de *casa terrata, corte, villa, villare...*).

Pour être tout à fait réaliste, la reconstitution doit tenir également compte du pilotage accentuel (accent fort qui rythme les séquences de syntagèmes). Cet énoncé représente donc un acrolecte (c'est une formule solennelle) roman (la structure en est nettement évoluée) teinté d'archaïsme (les formes en *-dum*). C'est en conséquence sous le seul point de vue du rapport graphie/ phonie que ce document est qualifié de "latin"²².

2] ...*terras cum illorum arboribus qui infra sunt, id sunt olivaria et ficulneas et glandiferos id sunt ruberos*
II...²³

Traduction : ... <je donne> les terres en contre-bas avec leurs arbres, c'est-à-dire les plantations d'oliviers, de figuiers et deux de châênes (autrement dit de roudres)

Un tel énoncé garde un vêtement graphique latin et un seul marqueur de grammaticalité nettement latine, [- *ibus*]. Ce cas oblique apparaît derrière *cum* d'une manière qui pourrait inciter à y voir un effort de correction de la part du rédacteur. En réalité, c'est là aussi un simple signal oculaire de légitimité. Dès évidemment que l'énoncé s'éloigne de ce pilote prépositionnel, les pseudo-accusatifs (en fait des CRI P+²⁴) s'enchaînent. On peut évidemment hésiter sur le [-*a*] d'*olivaria*, est-ce un neutre pluriel ou un féminin pluriel dont le [-*s*] a été oublié ? Pour désigner avec exactitude ces plantations, le rédacteur glose le vieux terme (*glandiferos*) par le moderne (*ruberos*). L'intrusion

²². En ce qui concerne notre connaissance du latin tardif et médiéval, il existe désormais un instrument de travail exceptionnel qui donne accès à toutes les données et à toute la bibliographie requises, P. STOTZ, *Handbuch zur lateinische Sprache des Mittelalters*, 5 vol., Munich, 1996-2004 (3000 pages !). Les données romanes y sont en outre régulièrement prises en compte. Le présent exposé s'appuie largement sur cette somme.

²³. Daté de 1012, MZ, p. 212.

²⁴. La terminologie romane appliquée à l'Ancien Français Classique paraît la plus apte à expliciter le statut de ce cas : Cas Régime Indirect Prépositionnel.

d'un *id sunt* au lieu de l'attendu *quod vulgares vocant* pourrait signer la conscience d'un bilinguisme²⁵. La forme *illorum* donne certes l'image de l'ancien démonstratif, mais est en fait l'adjectif possessif roman. Dans ces énumérations matérielles se multiplient les formes où la frontière latin/ roman est peu lisible : *Terras et vineas, kisas et curtes ... Terras cum casas et vineas...* ²⁶ : "*Terres et vignes, maisons et cours... Les terres avec les maisons et les vignes...*".

3] ... *a parte orientis per ipso torrente de fonte que uocant de Avellano, ubi una ripa est alba et alia rubia...*²⁷

Traduction. *Depuis l'Est, le long du ruisseau venant de la source appelée d' [Avellano]²⁸, dont une rive est blanche et l'autre rouge...*

A part le bloc initial figé [*a parte orientis*], la description du site est brossée là aussi en pur catalan.

En morphologie, on relève en particulier l'emploi des déterminants *ipso* (concurrent de *illo*) pour l'article défini et de la paire *una...alia* (On attendrait *alteru*, mais qu'en est-il dans l'oralité réelle ? L'élimination de l'ancienne forme n'était peut-être pas accomplie).

En morpho-syntaxe, l'emploi des prépositions *per* et *de*, tout hérité du latin qu'il soit, est désormais restructuré de manière moderne. Même le phrasé de la fin de l'énoncé relève de cette classification.

²⁵. Sur l'histoire fort compliquée de ces expressions et sur leur interprétation sociolinguistique, M. VAN UYTFANGHE, *Les expressions du type 'quod vulgo vocant' dans les textes latins antérieurs au concile de Tours et aux serments de Strasbourg : témoignages lexicologiques et sociolinguistiques de la 'langue rustique romaine'?*, in ZRPh, 105, 1989, 28-49 et I. VELAZQUEZ, *Latine dicitur, Vulgo uocant. Aspectos de la lengua escrita y hablada en las obras gramaticales de Isidoro de Sevilla*, Logrono, 2003.

²⁶. Daté de 977/990, MZ, p. 215.

²⁷. Daté de 917, MZ, p. 232.

²⁸. Lorsque la forme orale d'un toponyme ou d'un anthroponyme n'est pas établie ou est incertaine, le nom est répété dans la traduction entre crochets droits.

Enfin, on soulignera les deux lexèmes modernes, *torrente* et *rubia*, l'un substantif, *torrent*, l'autre adjectif, *rouge*.

4] *omnes ecclesias quae sunt in valle Anasi de ipso ponte qui est ad locum vocatum Gilardum, ad rusticanum autem Gelarannem seu foro nundignali quae vulgares vocantur mercatum usque ad castrum Leavultum quae vulgares dicunt Leavorte, sive ad pontem ipsius quem vocant Hurrexte...*²⁹

... toutes les églises qui sont dans la vallée d'[Anasi], depuis le pont, qui est au lieu appelé [Gilardum], près du domaine de [Gelarannem], autrement dit le "forum des Nones" qu'on appelle en langage courant le "marché", jusqu'au bourg de [Leavultum] qu'on appelle en langage courant "Leavorte", pour ainsi dire au pont du même lieu qu'on appelle "Hurrexete"...

On ne s'arrêtera pas à la désinence en *-ur* de *vocantur*, élégante décoration non fonctionnelle, équivalente aux cas obliques fictifs des substantifs, comme le montrent tant la structure syntaxique (*vulgares* sujet) que le parallèle avec la variation synonymique *vulgares dicunt*³⁰.

Plus significative est la géométrisation prépositionnelle de l'espace, le rédacteur prenant soin de distinguer le point de départ (*de*) et le point d'arrivée en employant pour ce dernier la forme composée (donc renforcée) *usque ad*, elle-même issue de l'oralité (cf. le français *jusqu'à*).

La désignation des toponymes prend un aspect nouveau avec un infléchissement à deux niveaux. D'abord, le rédacteur cite le terme ancien *nundignali* (orthographe latine classique *nundinali*) qu'il écrit avec des signes de sa propre prononciation (bien sûr romane), avant d'introduire le mot roman *mercat*, mais en graphie...latine, *mercatum*. Il nous signale donc ce glissement dans l'usage

²⁹. Daté de 935, MZ, p. 431.

³⁰. Sur le devenir de ces formes en Espagne médiévale, C. HERNANDEZ ALONSO, *Pervivencia y reajustes de algunas estructuras sintácticas en romance : la "voz pasiva"*, in *Aemilianense*, t. 1, 2004, p. 289-309.

dénominatif en langage courant (c'est le sens de *vulgares*), avant de franchir un cap beaucoup plus intéressant en réduisant l'écart graphie (latinisante)/ phonie (catalane) : *Leavulte* > *Leavorte*. Comme le rédacteur a bien conscience qu'il s'agit du même toponyme, le dualisme qu'il introduit permet de voir là aussi le signe d'une conscience linguistique catalane en voie d'émergence, puisque cette écriture qui renonce à la norme latine constitue bien un lambeau de *scripta* romane.

III] TYPOLOGIE JURIDIQUE : ALLEUS, FIEFS, FORMES D'ENGAGEMENT

5] *Dono uobis per alaudio ita ut vos et filii vestri et omnis deinceps posteritas vestra liber et abeat et possideatis pro alaudio in servicio famulatum et senioratico sancti Cucufati predicti et nostro alia medietate teneatis semper per fevum. Vobis et filiis vestris et posteritas vestra pro me predicti Bernardi de utrius namque partibus tam de alaudio quam de feo ego Bernardi sic dono uobis...*³¹

Traduction (révisable) : *Je vous fais la donation en alleu de sorte que vous et vos fils et ensuite toute votre postérité l'aient librement et que vous la possédiez en alleu pour votre service l'intendance et la seigneurie du susdit saint Cucufat et que vous teniez notre autre moitié pour toujours à titre de fief. A vous et à vos fils et à votre postérité je vous fais donation dans ces conditions en mon nom (le susdit Bernard) des deux parts de l'un et l'autre statut, tant en alleu qu'en fief...*³²

Le texte ne se débrouille qu'à la condition de ne pas se laisser abuser par les élégances oculaires des cas fictifs. En particulier *liber* s'interprète non comme un qualificatif de *posteritas* (ce ne

³¹. Daté de 1008, MZ, p. 193.

³². Sur le sens des mots clefs "alleu" et "fief", et sur leur interprétation historique, juridique, institutionnelle et sociale, P. BONNASSIE, *La Catalogne au tournant*, p. 99 sqq. (commentaire justement de l'expression *terra de feo*).

serait pas impossible, évidemment, les historiens en décideront), mais comme la reprise de *per alaudio*, placée avec valeur d'adverbe en facteur commun antéposé des deux verbes *abeat et possideatis* avant d'être répété en postposition par son équivalent *pro alaudio*. Ainsi les verbes clefs sont verrouillés par le terme latin et le terme germanique.

On peut hésiter sur l'enchaînement suivant, *famulatum/ senioraticum* pouvant renvoyer aux deux verbes initiaux (*abeatis/ possideatis*) ou être en position anticipée comme complément de *teneatis*. J'ai opté pour la première solution, qui peut être évidemment fautive.

La difficulté du texte vient non de son opacité syntaxique, mais de son sens juridique, les historiens verront. La division de la donation en deux parties équivalentes, l'une alleutière, l'autre féodale, est clairement répétée par la deuxième phrase.

L'analyse sociolinguistique sera semblable.

Certes, on rencontre trois latinismes indiscutables (le commentaire est borné à la première phrase) : *ita ut/ deinceps/ omnis*. Mais sur un énoncé de 39 mots, ils se limitent à 4. Toutes les autres tournures sont soit "modernes" soit encore possibles en roman archaïque.

Les compléments circonstanciels sont dûment béquillés de prépositions : [*per alaudio/ pro alaudio/ in servicio/ per fevum*]. Le "génitif" [*sancti Cucufati*] correspond au CRI P-³³ ; il est placé en ordre descendant ; enfin il était certainement prononcé sans sa désinence [z] ([*sant Cucufat*]), elle aussi pur graphème culturel.

Les formes verbales au subjonctif présent à la voix active sont graphiquement latines, mais on sait qu'elles sont directement passées en roman (évidemment sous une forme phonétiquement évoluée, qui est elle, là aussi, prononcée à haute voix). Le choix d'un triple lexème [*habere/ possidere/ tenere*] s'explique tant par les minuties d'un langage de la contrainte que par les réquisitions d'une

³³. Cas Régime Indirect non Prépositionnel, bien attesté en AFC et en AOC (Ancien Occitan Classique).

communication efficace.

On notera l'émergence des mots neufs correspondant aux changements de civilisation : *alaudio/ senioratico/ fevum*, deux mots d'origine germanique encadrant un terme latin suffixé pour désigner les *realia* sociaux de l'an Mil.

Enfin, la phrase est longue : d'un point de vue rhétorique, elle mériterait la qualification de période ; d'un point de vue plus strictement linguistique, elle pratique un enchassement syntaxique sans surcharge, l'ordre descendant des syntagèmes garantissant la transparence communicationnelle sans nuire à la recherche d'une oralité soutenue dans la tradition juridique romano-gothique.

6] *Totas ipsas conveniencias et promissiones et parabolos quas ad eos dictas et conventatas et fdatas... sunt.*³⁴

Toutes les "convenances", les promesses et les paroles qui ont été dites, convenues et garanties pour/ par eux...

La morphologie des substantif est régulière, fondée sur la seule opposition singulier/ pluriel avec l'adjonction du graphème [-s], l'ancienne opposition nominatif/ accusatif (CS/CR³⁵) étant neutralisée au profit de l'ancien accusatif ; de toutes façons la distinction n'a plus de sens autre que syntaxique. Le plus remarquable est l'emploi d'un indicatif présent passif analytique, conforme au type roman, l'antéposition du participe étant fréquente en langue médiévale archaïque.

7] *Manifestum est quia dono Domino Deo et predicto cenobio alodem meum proprium, legitime, franchum,*

³⁴. Daté de 1067, MZ, p. 223.

³⁵. CS : Cas Sujet ; CR : Cas Régime.

*id sunt casas, kasalibus, et curtes cum solos et superpositos, ortis, ortalibus, et triteis, terris, namque et uineis, cum arboribus, fructuosis et infructuosis, et puteum cum arundinetis, et mulinum cum omni sua instrumenta, cum regos et capud regos, et glebarias atque resclosas, et cum omni sua utensilia, que ad molinum pertinet, et vasa vinaria, id sunt cubos et tonnas ; hec omnia proprium, quod habeo in comitatu Barchinone, in terminio de Palatio Audito, in locum quod uocant Riopullo...*³⁶

Il est de connaissance publique que je donne au Seigneur Dieu et à la communauté susdite mon alleu personnel, légal(ement) et franc(hement)³⁷, c'est-à-dire les maisons, leurs dépendances et les cours avec les sols et ce qui y pousse, jardins, pépinières, champs d'orge, les terres ainsi que les vignes avec les arbres, fruitiers et ordinaires, et le puits avec ses appareils, et le moulin avec tous ses instruments, avec ses chenaux³⁸ et son chenal principal, ses gravières et son écluse, avec tous les ustensiles qui équipent un moulin, ainsi que les récipients à vin, autrement dit les amphores et les tonneaux. Tout ceci que je possède en propre dans le comté de Barcelone, sur le territoire de [Palatio Audito], au lieu dit Ripoll...

Laissons de côté la graphie, toujours latinisante. Les formes latines archaïques sont là aussi rares et limitées à des blocs phatiques (*id sunt, haec omnia*). Parler d'emploi des cas n'a plus de sens, les différentes formes en *-ibus/ -is/ -* étant de purs graphèmes. La syntaxe est non pas simplifiée, mais simple, conformément à ce qu'on attend d'une énumération taxonomique. En revanche, le lexique riche, précis et moderne est en prise directe sur les réalités techniques du temps et sur l'oralité qu'elles requièrent.

³⁶. Daté de 1068, MZ, p. 251-252.

³⁷. Sur le sens de *franchum*, BONNASSIE, *Catalogne*, p. 99 sqq.

³⁸. La traduction suit fidèlement BONNASSIE, *Catalogne*, p. 229-233 (carte du site p. 230).

IV] UNE PAGE ROMANE EN ACROLECTE CATALAN LATINIFORME.

8] *In nomine Domini. Ego Baldumira vinditore sum vobis Schluane et uxori mea, emtores. Per hac scriptura vindicionis me vindo vobis, in comitatum Ausona, in apendicio de Castro Cornili, in loco que dicunt Roseiro, vindo vobis terra mea qui mihi avenit de comparacione. Et afronta : de orientem in terra de Bellello, et de meridie in terra de me comparatore uel de suos eredes, de occiduo in terra erma, et de circi in istrada. Sic vindo vobis quantum in istas afrontaciones includunt, sic vindo vobis ab integro propter precium solido I et denarios VI, et nihil exinde non remansit est manifestum. Quem vero predicta terra de meo iure in vestro trado dominio potestate vinnendi, communtandi et quiqui exinde facere vel indicare voluerit libera in Dei nomine abeas potestatem. Quod si ego vinditore aud ullus homo qui contra ista vindicione veneri ad iurumpendum non hoc valeat vindicare, sed componat ista vindicione in duplo cum omne suam immelioracione, et in abantea ista vindicione firma permaneat omnique tempore³⁹.*

Au nom du Seigneur.

Moi, Baldomir, je suis vendeur pour vous, les [Schluane], acheteurs, ainsi que mon épouse, [Gudilo]. Par cet acte écrit de mise en vente faite par moi, je vous vends dans le comté d'Ausone, dans le secteur de [Castro Cornili], dans le lieu que 'on appelle [Roseiro], je vous vends la terre qui m'est échue par achat. Soient les limites : depuis l'Orient le long de la terre de [Belello], depuis le Midi le long de la terre qui m'appartient, à moi, l'acheteur ou à ses héritiers (ceux de ma femme ?), depuis l'Occident le long de la terre déserte, et depuis le Cers le long de la route pavée. Dans ces conditions, je vous vends tout ce qui s'inclut à l'intérieur de ces limites, dans ces conditions je vous le vends en entier contre le prix d'un sou et de six deniers, et qu'il soit manifeste qu'il n'y aura rien d'autre à payer ensuite. Et la dite terre, je la fais passer de ma juridiction à votre autorité avec le pouvoir de vendre et d'échanger et de sorte que tu aies le libre pouvoir au nom de Dieu. De plus, si moi le vendeur ou n'importe qui d'autre se présente contre cette vente pour la briser, que sa revendication soit invalidée, mais qu'il compense cette vente du double y compris toutes ses

³⁹. Daté du X^e s., MZ, Annexe IX.

améliorations, et que dorénavant cette vente demeure valide pour toujours.

La traduction s'est efforcée de lisser les quelques bizarreries de l'énoncé. Ce document donne à lire dès avant l'an Mil un texte long de syntaxe complexe en niveau de langue élevé rédigé en roman. L'orthographe, un peu flottante (les erreurs relèvent peut-être de l'état du manuscrit) reste latine. Quant à la langue, on pourrait distinguer cinq niveaux⁴⁰ :

1) Formes évanescentes : *uobis/ mihi/ scriptura vindicionis/ vinnendi/ commutandi/ iurumpendum/ omni tempore*. Dans la synchronie romane du X^e siècle, ce sont des archaïsmes renvoyant à un état de langue disparu depuis longtemps.

2) Formes métastables : les génitifs déterminatifs incluant un anthroponyme (*de castro Cornili*) ; certains cas obliques en tournures figées *vestro trado dominio potestate*, le premier est un datif, le second pourrait être un ablatif (cette fois CRI P-⁴¹), mais il se lit aussi comme accusatif (*dominio* désignant alors par métonymie l'acquéreur. Dans la synchronie romane, ce sont des formes marquées qui désignent un niveau de style élevé.

3) Formes transdiachroniques : *sum/ vindo/ avenit/ includunt/ remansi(t)/ trado/ volueri(t)/ venerit/ valeat/ vindicare/ componat/ permaneat*, en somme tout le système verbal, sauf les gérondifs, et encore. Dans la synchronie romane, ces formes sont structurellement neutres, puisqu'elles sont dans l'oralité continue (sans préjuger des fluctuations orales, correspondant à des prononciations différenciées d'un morphème unique).

4) Formes anciennes restructurées : pratiquement tout le système nominal, presque entièrement béquillé de prépositions. Leur sens et leur emploi remontent au latin ancien, mais leur fréquence

⁴⁰. Cette classification reprend des propositions faites précédemment, M. BANNIARD, *Causes et rythmes du changement langagier en Occident Latin (III^e-VIII^e s.)*, in M. MATTHEY (éd.), *Actes du colloque tenu à Neuchâtel, Le changement linguistique. Evolution, variation, hétérogénéité (octobre 2000)*, Neuchâtel, 2001, p. 85-99.

⁴¹. Equivalent en syntaxe romane, Cas Régime Indirect non Prépositionnel.

aux cas obliques signe le passage au diasystème roman : *per hac scriptura/ in apendicio de castro Cornili/ in loco/ de comparatione/ de orientem/ in terra de Bellelo/ terra de me comparatore vel de suos (meos) heredes/ de meo iure in vestro/ contra ista vindicione/ cum omne sua immelioracione...* Dans la synchronie romane, ces syntagmèmes assurent la transparence de la communication qui devait fonctionner de plain pied.

5) Formes modernes : il faudrait y ranger tous les emplois des mots anciens avec un sémantisme neuf, en tout premier lieu *castro*⁴². On relèvera au moins les substantifs *vindicio/ apendicio/ comparator/ erma/ afrontaciones/ immelioracione*. Ensuite, on épingle quelques idiomatismes comme notamment *componere in duplo* et aussi, issu directement du LPT1, *abantea*. Enfin, l'orthographe conservatrice laisse apparaître quelques traits de l'oralité réelle comme *istrada* et *cervi* (mais aussi *vindo/ vinnend*⁴³).

On ne saurait quitter ce texte sans insister sur son caractère accréctionnel. Il présente une synthèse dynamique entre des formulations héritées de l'écriture juridique sourcilleuse sur ses modes de contrainte sémantique (le système verbal en porte la marque forte) et des intrusions de l'oralité en prise directe avec les *realia* de ce siècle, intrusions requises pour les mêmes raisons (le système nominal assume cette part). Ces interférences entraînent des brachylogies et des anacoluthes qui sont le signe patent de la vitalité de cette écriture⁴⁴. Il convient de le répéter : dans la mesure où nous courons après les premiers *testimonia* de documents catalans, celui-ci en est un excellent échantillon, son orthographe latinisante et ses quelques marqueurs stéréotypés ne devant pas nous empêcher d'entendre cette oralité neuve dont le phrasé (voire l'accent) perce facilement sous l'écrit.

⁴². Sur le sens institutionnel de ce mot et sur son rapport à *fevum* (marquers décisifs de la féodalisation en cours), outre les commentaires de Michel Zimmermann, *ad loc.*, on se reportera à H. DEBAX, *La féodalité languedocienne, XI^e-XII^e s., Serments, hommages et fiefs dans le Languedoc des Trencavel*, Toulouse, 2003, p. 157 sqq.

⁴³. Sur le rapport graphie/ phonie, P. D. RASICO, *Sobre l'evolucio fonologica de la llengua catalana a l'època dels orogens*, in *Aemilianense*, t. 1, 2004, p. 457-480.

⁴⁴. Ce caractère a été souligné à juste titre à maintes reprises dans ses commentaires par MZ.

V] ELEMENTS DE COMPARAISON EN DIACHRONIE LONGUE

Afin de bien situer la place de ces textes dans le fil diachronique, il est judicieux de jeter un oeil sur des documents de même type en amont et en aval.

Le testament du diacre Vincent de Huesca donne à lire une langue certes évoluée, mais encore nettement latine dans l'Hispanie wisigothique latinophone de la fin du VI^e siècle⁴⁵.

9] *Nunc autem quando Domino placuit ut de paupertatula parentum ad meum dominium aliqua peruenirent, in toto devotionis affectu decrevi, quod semper apud animi mei arbitrium deliberatum habuit, ut in usus pauperum ad quantum vires admittunt, ea conferam dividenda...(I, 10-13)... Cartulam ingenuitatis fecimus et nunc ipsam confirmantes, in locum Placentia, ei vinee centuas quattuor et mancipia vagantia duo donamus rei... (II, 1)*⁴⁶.

Les variations de niveau de langue, évidentes dans l'ensemble du document, surtout dans les cas prévisible des énumérations de biens, gardent encore au texte un caractère marqué de LPT2.

Des monuments désormais édités avec rigueur comme les fameuses ardoises wisigothiques⁴⁷ donnent également à lire un langage en pleine évolution vers le roman, mais, encore en zone interférentielles de transition (autrement dit, l'oralité commune n'a pas encore achevé sa mutation finale vers le castillan). Ainsi, telle formule d'incantation contre la grêle, griffonnée sur une

⁴⁵. Ce monument vient d'être réétudié par S. CORCORAN, *The donation and will of Vincent de Huesca : Latin text and english translation*, in *Antiquité Tardive*, t. 11, 2003, p. 215-221.

⁴⁶. Le texte reproduit des extraits de l'édition procurée par S. Corcoran. Pour la traduction, on se reportera également à cette étude.

⁴⁷. I. VELASQUEZ SORIANO, *Documentos de época visigoda escritos en pizarra (siglos VI-VIII) publicados por I. Velasquez Soriano*, in H. ATSMÁ, J. VEZIN, *Monumenta Palaeographica Medii Aevi, Series Hispanica*, t. 1-2, Turnhout, 2000.

ardoise vers 700 :

10] ... *aguro vos omnes patriarchas ... qui ilas nubus continetis in manu uestra... libera de vila nomine S(...)*
ubi auita famulus Dei Auriolus...et omnes posesiones eius eiciantur de vila e de ilas auitaciones. Per montes uada et
*reuerta ubi neque galus canta neque galine cacina...*⁴⁸

*Je vous invoque vous, tous les patriarches,... qui tenez en votre main ces nuées... Libère la villa de S*** où*
habite le serviteur de dieu Auriolus...Et que toutes ses possessions soient éjectées de la villa et de ces habitations. Va
par les montagnes et retourne là où ni le coq ne chante, ni ne caquette la poule...

Ces documents ayant fait l'objet de commentaires linguistiques détaillés⁴⁹, il convient seulement de souligner qu'ils appartiennent au champ du LPT2, avec des signes d'infléchissement accentué vers le PR. La comparaison avec les passages étudiés dans les chartes catalanes fait d'autant mieux ressortir le caractère spécifique de ces dernières, nettement roman. Le VIII^e siècle constituant donc bien une zone frontalière langagière diachronique, les deux brefs passages cités ici peuvent figurer comme deux sous-dialectes (toujours diachroniques) du LPT2, disons LTP2A (Testament) et LPT2B (Incantation). Puis aux IX^e/X^e siècles les chartes catalanes donnent l'image des sous-dialectes protoromans (toujours diachroniques), soit Protocatalan (Cat1), catalan médiéval classique (Cat2), etc...⁵⁰

Enfin, du côté aval, lorsque l'écart graphie/ phonie est en cours de réduction par les

⁴⁸. Pièce 104, *Filacterio conjuro contra el graniço*.

⁴⁹. J. HERMAN, *Les ardoises wisigothiques et le problème de la différenciation territoriale du latin*, in L. CALLEBAT, *Latin Vulgaire, Latin Tardif IV*, Tübingen, 1995, p. 63-76.

⁵⁰. Par sous-dialecte, on entendra une distinction diachronique, par analogie avec les classifications synchroniques des dialectologues, cf. M. BANNIARD, *Sur la notion de fluctuation langagière en diachronie longue (III^e-VIII^e s.) à la lumière des enquêtes dialectologiques contemporaines*, in RBPB, t. 80, 2002, p. 779-788.

rédacteurs, à la représentation pseudo-latine succède la mise en texte franchement catalane.

10] *Juro ego, Radolf Oriol, filium Mirabile, a te Ragimundo, chomite, filium Ermetruete, et a te Ermesende, chomitissa, filiam Gilga. De ipsos castellos de Aringo et de Oriti, go fideles vos ende seré ; go no llos vos devetaré ni devetare no llos faré. Et si de Giriperto, meum seniore menus uenerit per morte, go a vos ende atenderé sine lochoro che non vos ende demandaré. Qamu aci est est scriptu et omo ligere hic pote si vos atendré et si vos atenderé per directa fidem sine vostro enchanno, per Deum et sanctis suis*⁵¹.

Je jure, moi, Radolf Oriol, fils de [Mirabile], à toi Raymond, comte, fils de Ermintrude, comtesse, fille de Gilga : Pour les châteaux d'[Aringo] et d'[Oriti], moi, en ce qui les concerne, je vous serai fidèle ; moi, je ne les détournerai pas de vous ni ne ferai détourner de vous. Et si [Giriperto], mon seigneur, vient à défaillir pour cause de mort, je maintiendrai mon service à votre égard sur ce point, sans rien vous réclamer de leur possession. Cela est consigné ici par écrit et on peut lire ici si je maintiendrai mon service et si je le ferai par fidélité droite sans vous duper, au nom de Dieu et de ses saints.

Ce texte est un des plus anciens documents où la *scripta* soit nettement catalane. Si l'on regarde sa structure langagière, il appert qu'elle est identique à celle qu'attestaient les documents équivalents en graphie latine. On remarquera toutefois la présence de rémanences latines soit purement orthographiques (*filium*), soit idiomatiques (*minus uenerit*). Ces tessères de langue archaïque en signant la compétence latine du rédacteur achèvent de montrer que l'émergence langagière est le résultat d'un choix volontaire et conscient.

En ce sens, outre la mise par écrit de la phonie moderne des mots latins, le plus frappant est certainement l'apparition du nouveau futur roman, enchâssé sans fard dans ce document juridique (*seré/ devetaré/ faré/ antenderé/ demandaré*). Cette fois, le saut langagier touche le paradime même de la

⁵¹. Daté du deuxième quart du XI^e s. Document cité d'après J. MORAN, *El proceso de creacion del catalan escrito*, in *Aemilianense*, t. 1, 2004, p. 431-455, p. 441.

langue. En somme, le catalan, déjà bien présent depuis deux siècles, sous un masque latinisant émerge désormais lorsqu'au phrasé protoroman est ajouté une graphie qui serre mieux la phonie et à terme la morphologie.

VI] FEODALISATION ET CATALANISATION

La proposition énoncée au début de cette étude se trouve ainsi confirmée. La genèse de la *scripta* catalane s'est produite sur la longue durée, avec des stades successifs qu'il convient de distinguer et d'historiciser avec soin.

A) V^e-VIII^e siècles : Latinité de fait tant en raison du statut de la langue parlée (encore plutôt latinophone⁵²) que du prestige exclusif de la langue juridique. Naturellement, la tension écriture/ parole va croissant, surtout au niveau du rapport graphie/ phonie et du rapport graphie/ morphologie nominale⁵³.

B) IX^e-XI^e siècle : Romanité de fait plus ou moins masquée sous un vêtement latinisant. La tension écriture/ parole décroît sauf essentiellement dans le domaine du rapport graphie/ phonie. La morphologie nominale, les trois-quarts de la morphologie verbale, la syntaxe, le lexique (massivement), les idiomatismes (sporadiquement) et le phrasé reflètent de très près la parole catalane (restriction faite du genre - juridique - et du niveau -solennel - de langue requis qui placent ces monuments au rang d'acrolectes).

⁵². En ce sens, M. C. DÍAZ Y DÍAZ, *El latín de España en el siglo VII. Lengua y escritura según los textos documentales*. in J. FONTAINE, N. HILLGARTH, (éd.), *L'Europe au VII^e siècle : changement et continuité*, Londres, 1992, p. 25-40 ; *La transición del latín al romance en perspectiva hispánica*, in J. HERMAN (éd.), *La transizione dal latino alle lingue romanze*, Tübingen, p. 155-172.

⁵³. On verra en ce sens les développements récents apportés par des travaux comme A. LOPEZ GARCIA, *Como surgió el Español. Introducción a la sintaxis histórica del español antiguo*, Madrid, 2000, en particulier *Cap. 3 : El punto de inflexión : del siglo IV al siglo VII*.

c) XII^e siècle : Romanité de fait érigée en langue écrite par le biais d'une *scripta* qui resserre le rapport graphie/ phonie (en abandonnant la norme ancienne) et certains éléments du rapport écriture/ morphologie verbale (notamment avec la mise par écrit du nouveau futur synthétique roman).

Contrairement à ce qui est trop souvent encore affirmé, la langue écrite n'a pas systématiquement refoulé la langue parlée. Tout au contraire, les impératifs de la communication ont constamment informé l'évolution langagière dans des conditions souvent illustrées par les monuments écrits à but immédiatement fonctionnels, comme les diplômes mérovingiens, les chartes lombardes et ces documents catalans. Leur rapport à l'oralité commune demeure toujours un sujet d'étude difficile, mais ceci n'est pas le propre de l'histoire de la latinité altimédiévale. A partir du moment où la langue des chartes catalanes n'est plus manifestement du mauvais (!) latin tardif, mais de l'excellent roman archaïque, on est conduit à une double déduction :

1) Au niveau de la parole, la genèse du catalan en tant que diasystème est accomplie sans doute dans les premières décennies du VIII^e siècle) ;

2) Au niveau de l'écriture, son émergence est attestée dès les premières décennies du IX^e. En d'autres termes, le dynamisme de la parole est directement passé dans le dynamisme de l'écriture.

On est fort loin d'une prétendue inertie clérico-notario-latine... Seul le masque d'une latinité de surface, bien présent partout, sauf déchirures sporadiques, justifierait une telle interprétation. Mais elle trahirait la réalité sociolinguistique de ces siècles. Une description adéquate doit faire place au rôle dirimant des transformations institutionnelles et sociales en cours, à savoir la mutation féodale⁵⁴. La rapidité avec laquelle se met en place cette nouvelle langue écrite ne s'explique que par

⁵⁴. Cette dernière a été une nouvelle fois mise en exergue avec de solides arguments dans P. BONNASSIE (éd.), *Fiefs et féodalité dans l'Europe méridionale (Italie, France du Midi, Péninsule Ibérique) du X^e au XIII^e s.*, Toulouse, 2002.

la pression intense des nouvelles réalités tant des rapports entre les hommes que des rapports de ceux-ci à l'économie rurale ou urbaine. Ce sont elles qui orientent la genèse écrite du protoroman dans le sens d'un langage neuf, en particulier au point de vue lexical⁵⁵. Se pose alors la question du conservatisme de l'écriture (graphie latinisante) et de certains traits de la langue écrite (latinismes). Y aurait-il donc une contradiction entre ces deux caractères (évolution globale/ conservatisme local) ? Sans doute pas si l'on admet que les nouveaux pouvoirs (et les nouveaux droits et usages qui en découlent) ont toujours besoin de légitimité. Le latin, langue immémorialement légitime, sert de caution aux innovations (sinon aux dérogations !). Cette cohérence diachronique est d'autant plus aisée à maintenir que l'habitude pluriséculaire de l'orthographe latine (même malmenée) ne pose de problème au niveau de l'écart graphie/ phonie qu'aux lettrés, les autres, par définition ayant peu de souci de la manière dont est représentée leur parole par ces signes inaccessibles. Il s'y ajoute un autre trait pratique peu envisagé, c'est que la graphie latine offre la base d'un diasystème scriptural, gommant les multiples variations dialectales. L'acceptation de ces dernières suppose que les forces centrifuges l'aient emporté dans les institutions et les mentalités sur les forces centripètes. C'est précisément ce qu'accomplit la mutation féodale qui, une fois triomphante, n'a plus besoin ni du masque vertueux de la légitimité latine (axe diachronique), ni de la toilette unanimiste de sa régularité (axe synchronique). Ecrire en graphie romane les phonèmes et les morphèmes catalans signe ce changement de légitimité (et donc de mentalité) : la prise de pouvoir féodale est associée à une rupture langagière. A l'affirmation du *fief/ castrum* correspond la mise par écrit du nouveau futur : les nouveaux liens d'homme à homme ont défait les anciens, relégués aux abîmes du passé romano-gothique ; le morphème neuf a dissout l'ancien futur, chassé dans la mémoire longue des grammairiens.

⁵⁵. Sur cette corrélation, P. BONNASSIE, *Nouveautés linguistiques et mutations économiques et sociales dans la Catalogne des IX^e-XI^e siècles*, in M. BANNIARD (éd.), *Langages et peuples d'Europe. Cristallisation des identités romanes et germaniques (VII^e-XI^e siècle)*, Toulouse, 2002, p. 47-66.

Fornex 15 7 2005

Explicit Feliciter